

Geoffroy Roux de Bézieux sur RMC : « Le gouvernement doit clarifier sa position »

Publié le 5 février 2019

Alors que le MEDEF a annoncé qu'il suspendait sa participation à la négociation sur l'assurance-chômage, Geoffroy Roux de Bézieux a expliqué sur RMC la raison de cette décision.

« Il y a six mois, quand le président de la République nous a demandé de négocier il y avait une lettre de cadrage (...) qui demandait d'un côté faites des économies, et de l'autre trouvez une solution à la précarité et notamment à la montée des contrats courts ». Dans ce cadre, « nous nous apprêtons jeudi à mettre des propositions sur la table pour la partie des contrats courts et puis le Président de la République (..) a dit jeudi que quoi qu'il arrive dans la négociation, il y aurait un bonus-malus ». Certes, « c'est son droit, c'était d'ailleurs dans son programme, a poursuivi Geoffroy Roux de Bézieux (...) mais on ne va pas présenter des solutions alternatives aux syndicats sachant que de toute façon, à la fin, le gouvernement décidera autre chose ». Outre qu'il s'agit presque d'« un manque de respect pour le dialogue social », il est nécessaire de « clarifier les règles ».

Ne niant pas qu'il « y a un problème de contrats courts et cela partout dans le monde, parce que l'économie devient de plus en plus difficile à prévoir », Geoffroy Roux de Bézieux estime que la bonne piste n'est pas de taxer les entreprises mais « d'essayer de s'intéresser aux personnes qui enchaînent des contrats courts, voir comment on peut leur donner plus de droits en termes de santé, de complémentaire santé, de droits d'ancienneté, plus de droits à la formation, une priorité à l'embauche quand un CDI se libère dans l'entreprise, c'est cela pour moi la bonne piste et c'est ce sur quoi nous avons travaillé ».

La décision du Medef est-elle irrévocable ? « Non, nous sommes prêts à revenir à tout moment. (...) Tout dépend un peu des règles du jeu. (...) Moi, je suis partisan du dialogue social et dans ce moment où le climat social est un peu tendu, avoir un dialogue entre syndicats et patronat, c'est plutôt une bonne chose. Mais le gouvernement doit clarifier sa position. Ce sont des négociations compliquées, on passe beaucoup de temps, on y met beaucoup d'énergie, et donc ce n'est pas la peine que l'on discute avec les syndicats pour que derrière ce soit le gouvernement qui décide ».

Interrogé sur l'autre volet de la négociation, c'est-à-dire comment on peut réaliser 1 milliard d'économies, le président du Medef estime qu'« il y a certaines règles à revoir », notamment celles qui permettent de cumuler travail et non-travail. Mais « il faut pour cela qu'on nous laisse négocier ». Derrière cette question, « le vrai problème c'est le contrat de travail, très particulier en France, avec un CDD très flexible et un CDI qui ne l'est pas du tout. Donc, il faut aussi que l'on réfléchisse, dans le cadre de l'assurance-chômage à ce contrat de travail ». Enfin, évoquant la prime exceptionnelle, Geoffroy de Bézieux a lancé « un appel très solennel » aux entreprises pour qu'elles développent l'intéressement. « Avec la suppression de la taxe sociale c'est l'occasion, l'on doit, quand on crée de la richesse, la partager. Quand on crée de la valeur dans l'entreprise, l'intéressement, c'est le meilleur système, c'est mieux que la prime exceptionnelle parce que c'est fondé sur le bénéfice de l'entreprise sur l'année ».